

## **Conseil municipal du 26 juillet 2021.**

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni ce lundi 26 juillet, sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.

Absents : Audrey MULLER ; pouvoir donné à Martine DUPONT

Sandie GONNOT ; pouvoir donné à Chantal SIMONNET

Patrick MONIN ; pouvoir donné à Bernard COMTET

Daniel CASSEVILLE ; pouvoir donné à Christian FAURE.

### **Convention avec les communes de BRIENNE et JOUVENCON pour l'installation d'un bâtiment modulaire pour la prochaine rentrée scolaire**

Vu le nombre d'inscriptions dans les écoles, plus de 160, la capacité actuelle des locaux du RPI est insuffisante. Suite à plusieurs réunions entre les maires de BRIENNE, LA GENETE et JOUVENCON,

- aucune commune n'a les locaux adéquats
- la location d'une cellule modulaire prête à l'emploi est retenue.

Après des devis réclamés par chaque commune, la solution la plus avantageuse est « ALGECO ». La cellule modulaire sera installée sur la commune de JOUVENCON, où le nombre d'élèves sera le plus important, et la cour suffisamment grande et sécurisée. La 7<sup>ème</sup> classe regroupera les grandes sections de maternelle et une moitié des CP(l'autre moitié restant sur LA GENETE). Une convention entre les 3 communes sera revue annuellement, définissant une participation équitable entre les 3 parties.

Pour un « ALGECO » de 54 m<sup>2</sup>, avec chauffage et normes scolaires, les tarifs sont les suivants :

- 13449,44€ HT / an(y compris montage et démontage)
- 613€ assurance GROUPAMA / an
- 2000€ de frais scolaires
- environ 900€ consommation électrique
- 400€ HT connexion électrique

Total : 17362,44€ HT pour les 3 communes, soit 5787,48€ HT par commune.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote la délibération sur la convention BRIENNE, LA GENETE, JOUVENCON actant la location d'une cellule modulaire sur JOUVENCON, à la prochaine rentrée scolaire.

### **Demande de subvention du Club des GENETODS**

Monsieur le Maire demande au club de fournir d'abord un bilan financier et une explication des futurs projets.

Aucune délibération n'est prise pour le moment.

### **Futurs bureaux de votes dans les communes**

La Préfecture a demandé aux communes de préciser, à terme, où se situeraient leurs bureaux de vote. La salle PIGUET, pour LA GENETE, serait bien adaptée.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote la délibération désignant la salle PIGUET comme futur bureau de vote.

### **Convention avec ENEDIS**

Lors d'un conseil municipal antérieur, une convention avait été votée, autorisant ENEDIS à fournir des devis globaux, lors des raccords des réseaux électriques dans les projets de constructions multiples de maisons.

Première présentation d'un devis de 4355,62€ HT pour un raccordement de 5 futures maisons, Chemin des ORMES. Cette somme correspond à l'intervention sur le domaine public, donc à la charge de la commune.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote la délibération autorisant le paiement du raccordement Chemin des ORMES.

### **Aide aux familles pour les vacances d'été**

Tous les ans, la commune participe financièrement aux activités estivales des enfants. Auparavant, était allouée la somme de 3,5€ par jour, par enfant sur 15 jours. Il est décidé d'augmenter la participation à 5€ par jour, par enfant sur 15 jours.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote la délibération sur la participation communale à 5€.

### **Questions diverses**

- Environ 35 personnes ont répondu favorablement au sondage en faveur du repas des cheveux blancs, prévu le 10 octobre 2021.

- Mr LEROY avait sculpté la 1<sup>ère</sup> statue au Domaine des Druides. Après son vol, il serait d'accord pour en refaire une, pour environ 2000€.

- Le logement jouxtant le local commercial du BBE a été libéré le 25 juillet 2021. Des avenants notifiant les éventuelles nuisances sonores et musiques amplifiées ont été ajoutés au bail des nouveaux résidents, ainsi qu'au bail du local commercial.

- L'employé communal, Dominique SANVERT a été déclaré inapte tous postes. Monsieur le Maire propose une journée nettoyage de l'Arboretum et du Domaine des Druides, samedi 7 août 2021, par des volontaires du Conseil municipal.